

Une communauté diverse.

Extrait du document : Des Asiatiques «en France» ou des Asiatiques ou «de France» ?

Association Hui Ji. Paris, octobre 2008.

Cette note a alimenté la réflexion de la Mission « diversité », commanditée par Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

En France, les communautés asiatiques sont marquées par leur diversité⁹. Elles ne forment pas un « tout » homogène qui correspondrait à des attentes ou à des besoins identiques et que la société française pourrait globalement appréhender pour une politique de diversité aussi spécifique que standardisée. Le fait qu'il n'existe pas de statistiques ethniques conjuguées aux phénomènes de clandestinité rend très difficile l'estimation quantitative de cette population. Les différentes estimations oscillent entre 500 000 et 800 000 personnes formant la minorité asiatique visible. En majorité d'origine chinoise (ex-colonies et Chine Populaire), issues d'une vingtaine de pays sont également apparues ces vingt dernières années de très petites minorités hétérogènes en termes de profil socio-économique (population Indo Pakistanaise, Tamoul, Philippines, Japonaise, Mongole, Coréenne, Thaïlandaise...).

Les « Boat people » : un exemple positif

Environ la moitié de cette population globale est issue des migrations des ex-colonies françaises du Sud-Est Asiatique dans les années 70. Beaucoup de ces migrants sont devenus français. Ils se caractérisent par une « intégration silencieuse »¹⁰, une dissémination territoriale et économique (davantage pour les Vietnamiens que pour les Cambodgiens ou les Laotiens), une part non négligeable de mariages mixtes, mais sans qu'émergent au sein de cette minorité – à de rares exceptions – des acteurs souhaitant ou pouvant être visibles sur la scène publique, comme c'est le cas en Asie du Sud-Est, aux USA, au Canada, en Australie ou dans les DOM TOM... L'intégration économique et aussi linguistique et culturelle ainsi qu'une grande discrétion semblent suffire au plus grand nombre. Ces migrants maintiennent dans la sphère privée un fort attachement à leur culture d'origine (que l'on retrouve dans le 13ème arrondissement à Paris et au sein des nombreuses Associations géodialectales). Rares sont ceux qui disent être victimes de discrimination. Nous évoquerons donc peu cette population qui disposait pour partie de capitaux linguistiques, sociaux et économiques acquis dans les anciennes colonies où, pour 70 % d'entre elles, leur famille chinoise avait migré vers la fin du XIX^e siècle du Guangdong.

Trois facteurs ont favorisé cette intégration harmonieuse, ce qui devrait nous conduire à réfléchir à nos politiques actuelles d'accueil des étrangers et des migrants de toutes origines :

- Ce sont des migrants arrivés régulièrement en France : les « boat people » ont été accueillis avec sympathie (ce qui n'est déjà plus le cas pour les migrants chinois des années 80).

9. Emmanuel Ma Mung, *La diaspora chinoise, géographie d'une migration*, Editions Géophys, 2000.

10. Thierry Pairault. *L'intégration silencieuse : la petite entreprise chinoise en France*, L'Harmattan, 1995 ; *Le Huu Khoa, L'immigration confucéenne en France « On s'exile toujours avec ses ancêtres »*, L'Harmattan, 1996.

10 Une communauté diverse

- Les préjugés générateurs de discrimination à leur égard sont plus faibles qu'à l'encontre de populations d'origine africaine ou nord-africaine.
- De plus, ils échappent aux handicaps professionnels traditionnels d'autres migrants puisque pour partie, ils créent un système économique susceptible de les employer et de leur assurer de la promotion sociale.

D'ailleurs l'étude du processus d'intégration de la diaspora chinoise dans le monde¹¹ (environ 30 millions d'individus, dont 80 % en Asie) montre que certaines communautés vivent pendant des siècles dans un système endogène et dans le cadre de communautés relativement fermées alors que d'autres se fondent et se mélangent dans le pays d'accueil. Au-delà des raisons socio-historiques propres à chacune de ces migrations, la qualité et les conditions d'accueil (lois migratoires, accès à tous les emplois, absence de racisme, ouverture économique, facilitation de la mobilité...) semblent prépondérantes dans l'accélération du processus d'intégration, tout comme l'attitude politique du pays face aux étrangers.

Les nouvelles migrations chinoises : opportunité ou menace ?

La visibilité actuelle des Asiatiques en France est principalement due à la vague migratoire des années 80 en provenance de la République Populaire de Chine, plus spécifiquement du Zhejiang et encore de la ville district de Wenzhou (7 millions d'habitants dont 800 000 vivent à l'étranger sur les cinq continents et dans les grandes agglomérations chinoises et y exercent des activités de commerce). Les estimations quantitatives concernant cette population oscillent entre 100 000 et 200 000 personnes¹² en tenant compte des enfants, des naturalisés, des demandeurs d'asile, des clandestins, des détenteurs de carte de séjour permanente ou provisoire, des visiteurs, des hommes d'affaire effectuant des allers-retours fréquents et des étudiants qui vivent, puis s'installent en France. Il faudrait rajouter les Chinois résidents réguliers d'autres pays européens (Italie, Espagne, Portugal...) qui ont ouvert des commerces en France, le plus souvent avec des prête-noms. **Ces Chinois immigrants vers l'espace Schengen plus que vers un pays en particulier, au gré de leurs attaches familiales dispersées. Ils sont souvent plus Européens que les nationaux.**

Les premiers migrants chinois originaires de bourgs montagneux périurbains – port de Wenzhou, dans la Province du Zhejiang – sont arrivés en Europe et en France à la fin du XIX^e siècle comme marchands ambulants Ils ont été rejoints par 2 000 à 3 000 coolies qui ne sont pas rentrés des contingents (de 100 000 à 130 000 personnes) venus participer à l'effort de guerre en 1917. Entre les deux guerres, quelques milliers ont été marchands ambulants.

11. Sous la direction de Lynn Pan (Chinese heritage centre). *Encyclopédie de la diaspora chinoise*, Traduction française aux Editions du Pacifique, Août 2000.

12. Giulio Lucchini, géographe italien et stagiaire chez Hui Ji, travaille actuellement sur la quantification de la population, de son économie et de sa localisation en Ile-de-France. Il s'appuie sur une approche comparative avec les populations Wenzhou d'Italie, ce pays ayant eu une plus grande ouverture à cette migration. Une des hypothèses de travail est que cette ouverture soit un des facteurs explicatifs des performances italiennes dans son commerce avec la Chine et du développement de son industrie du textile.

Certains ayant créé des commerces en France, puis après un long arrêt, la migration a repris dès la fin des années 70 dans un flux ininterrompu jusqu'à ce jour¹³. Une population jeune, peu scolarisée, plus féminine que masculine venue en Europe illégalement, chaque migrant payant de 10 000 à 20 000 euros à des passeurs. Après dix années de rétrogradation sociale et de dur labeur pendant lesquelles ils se marient et font des enfants (qui portent des prénoms français), ils obtiennent une régularisation, deviennent patrons – ce qui est l'objectif de leur exil¹⁴. Leur économie, bien qu'essentiellement tournée vers une clientèle européenne, reste endogène. Elle est facilitée d'une part par la croissance de leur région (+10%/an depuis 25 ans) et d'autre part par une grande fluidité du capital au sein des familles élargies. Leur société est basée en effet sur un système de réseaux en cercles concentriques (à partir de la famille élargie et des proximités villageoises) reliés entre eux par des guanxi (relations), des conventions sociales, un code d'honneur, des dons et contre dons permanents, toute une circulation en interne qui entraîne un fort sentiment d'appartenance, une confiance réciproque et une solidarité réelle entre les membres. Traditions et modernité se conjuguent de façon apparemment harmonieuse, comme en témoignent la relative indépendance économique et sociale des femmes et leur attachement aux valeurs familiales patriarcales¹⁵.

L'école de la République intègre bien les enfants et petits-enfants¹⁶. Surnommés « bananes » (jaune à l'extérieur, blanc à l'intérieur), ils sont tiraillés entre deux mondes, notamment lors du choix de leur carrière professionnelle. Aujourd'hui, ils choisissent en grande majorité une activité au sein des entreprises de la diaspora (présente dans plus de 150 pays, particulièrement en Italie et en Espagne) pour répondre aux sollicitations de leur famille, mais aussi parce qu'ils estiment qu'ils auront plus de chance d'accéder à un meilleur statut social, les portes des entreprises françaises ne leur étant pas toujours ouvertes. Ils

13. Live Yu-Sion, « La diaspora chinoise en France : immigration, activités économiques, pratiques socio-culturelles », Thèse de doctorat en sociologie, Paris, EHESS ; Pascal Blanchard et Eric Deroo, *Le Paris Asie, 150 ans de présence asiatique dans la capitale : Les Chinois de Paris depuis le début du siècle. Présence urbaine et activités économiques*, Editions de la Découverte, p. 94-109.

14. Si quelques-uns développent de grosses entreprises et s'enrichissent, la grande majorité accède au statut de « petit patron », signe de leur volonté d'autonomie. Une petite minorité échoue (principalement quand ils sont expulsés).

15. Sur les Wenzhou en Europe : Véronique Poisson, *Franchir les frontières : le cas des Chinois en diaspora*. Thèse de doctorat sous la direction de Nancy Green. EHESS, 2004 ; Jean-Philippe Beja, Wang

QUESTIONS sur la première partie du texte

Comment expliquez vous la nuance du titre "en France / de France" ?

A combien de personnes est estimée la minorité asiatique en France ?

Quelles sont les deux principales vagues migratoires asiatiques en France ?

Qu'est-ce qui les différencie ?

Comment surnomme-t-on les enfants de migrants, quelles professions choisissent-ils ?

Qu'appelle-t-on un mariage mixte, une diaspora, une situation irrégulière, un système endogène, l'intégration, l'acculturation ?

16. Richard Beraha. « Enfants chinois du Zhejiang en France », *Revue Diversité*, n° 150 : « La communauté éducative », pp. 171-187, septembre 2007.

s'intègrent donc sur le plan économique, mais peu sur le plan social et politique. Pourtant quelques jeunes encore très minoritaires, peu soutenus dans leur communauté comme dans la société française, aspirent à devenir acteurs citoyens. On constate qu'ils réussissent d'autant mieux qu'ils arrivent en France à un jeune âge, les politiques migratoires créant souvent hélas des séparations. De ce fait, certains enfants restent en Chine jusqu'à l'adolescence, même quand parfois ils sont nés en France (le phénomène est encore plus criant en Italie et dans les pays de l'Est de l'Europe). Leur réussite dépend aussi et surtout de la situation régulière ou irrégulière de leurs parents en France. Il est en effet très difficile de s'investir dans des études quand on a peur pour soi et les siens (ce qui pose le problème de la régularisation des parents d'enfants nés ou/et scolarisés en France).

Depuis une dizaine d'année arrivent également en France des migrants chinois venant d'autres régions, notamment du Nord de la Chine (Dongbei) et des grandes agglomérations. Il s'agit de migrations plus solitaires et le manque de réseaux de proximité en France les conduit parfois à des situations sociales dramatiques (surexploitation, prostitution...). S'ajoutent à ce tableau, la mobilité internationale de catégories sociales supérieures : hommes d'affaires, cadres, journalistes, sportifs, chercheurs, étudiants... Et bien sûr les touristes : 700 000 Chinois ont visité la France en 2007.

Il est d'ailleurs intéressant de constater les liens de plus en plus fréquents entre tous ces groupes si divers par leurs origines, possédant des capitaux sociaux, culturels, financiers hétérogènes, parvenus à des stades historiques d'acculturation distincts, notamment entre les étudiants et les familles de migrants souvent commerçants. La société chinoise en France est bigarrée, sans organisation structurée, ni représentants ; elle comprend des riches et des pauvres, des élites et des paysans défavorisés à la recherche du plus infime espoir. Leurs activités professionnelles sont multiples et de plus en plus diversifiées (B.T.P., Menuiserie, Informatique, Internet, Services, Alimentation, Bar-tabac, tout type de commerce...), même si les secteurs traditionnels emploient encore une majorité de migrants : restauration chinoise et japonaise, import-export, prêt-à-porter, maroquinerie, bazar, bijouterie (fabrication, gros, détail)... Entreprises qui, lorsqu'elles se développent, emploient de plus en plus de Français et bénéficient d'investissements chinois et internationaux. Les enfants de migrants et les étudiants sont par ailleurs particulièrement recherchés par les entreprises françaises implantées en Asie pour leur maîtrise de la langue et des codes sociaux des deux pays.

Lecture facultative

Les étudiants chinois : un élan mal maîtrisé

En 1999, seuls 540 étudiants chinois étaient partis en France pour étudier. En 2006, on comptait 8430 demandes pour 6454 visas accordés (76 %). En 2007 on était à près de 11 000 demandes pour plus de 8000 départs, en augmentation de 30 % par rapport à 2006. L'ambassade de France à Pékin a développé un nouveau système de sélection et d'octroi de visa qui a amélioré le dispositif et a permis cet accroissement¹⁷.

Toutefois, l'élite préfère les USA ou le Canada, voire d'autres pays européens ou océaniques, l'importance de l'anglais comme critère de choix étant à signaler.

17. Site officiel de l'ambassade de France à Pékin, et entretiens.

L'image des Universités françaises est plutôt mauvaise : classement de Tongji à Shanghai, rumeurs concernant l'insécurité, logements médiocres, racisme (dénoncé sur les chat chinois)... À l'actif toutefois de la France : la simplification des procédures de séjour pour les établissements ayant adhéré à la *Convention Campus France*¹⁸, le caractère quasi gratuit des études et le fait de pouvoir rester au moins un an après son diplôme pour travailler sur place.

Seules quelques institutions semblent échapper à d'autres critiques portant principalement sur le découpage d'organisation du savoir, le manque de pragmatisme et de liens avec les entreprises et la primauté de l'écrit dans la mesure où l'accès à une pratique universitaire du français s'avère particulièrement difficile pour un grand nombre (étude de l'anglais en première langue).

La moitié des étudiants vient faire de l'économie, de la gestion ou du commerce et 25 % des sciences et de la technologie. Plus de 50 % des étudiants viennent avec déjà un diplôme chinois (Zhuanke = Licence, niveau bac + 2, plutôt style BTS et Benke, une vraie licence = bac + 4). Ils abordent donc directement la licence ou la maîtrise (en fait L2). On note tout de même que 40 % sont sans diplôme universitaire et entrent en 1^{re} année de fac – ou disparaissent après une année de FLE (Français Langue Étrangère). Ils sont en principe tous passés par le Bac chinois, mais des exceptions demeurent pour certaines spécialités.

Près de 3/4 des étudiants vont dans des centres de FLE pour apprendre le français pendant au moins 6 mois. L'étudiant est accepté sur la base d'une préinscription dans une université pour une formation diplômante, mais on demande qu'il passe par une année au plus de préparation linguistique en France. On peut néanmoins se demander si à l'issue de cette immersion linguistique, ces jeunes vont vraiment à l'université comme ils le devraient. L'absence assez inexplicable de toutes statistiques, communiquées par les établissements universitaires, sur le sujet est préoccupante. L'interdiction des « statistiques ethniques » n'étant souvent qu'un prétexte pour cacher des pratiques plus ou moins éthiques.

Par ailleurs, si les universités d'origine sont en général excellentes (Tongji, Wuhan, Zhejiang université...), les établissements français recevant le plus d'étudiants sont, eux, moins renommés (Perpignan, Montpellier, Tours, Brest, Clermont...). Il faudrait rajouter une multitude d'écoles de commerce privées, au coût prohibitif en regard de la qualité de la formation dispensée et de la valeur du diplôme.

Il apparaît donc qu'en dehors des grandes écoles et de quelques établissements sérieux, le recrutement français est souvent contestable et donne lieu à des abus, dont profitent des intermédiaires plus ou moins véreux. Cette filière demeure pourtant le passage obligé pour la quasi-totalité des étudiants chinois, comme des établissements FLE et des universités à la recherche d'étudiants étrangers. Il faut savoir que les universités n'ont pas le droit, en dehors d'accords précis et limités, de recruter directement leurs étudiants en Chine. Des intermédiaires sont donc requis et certains font même partie du Ministère chinois de l'Éducation Nationale. Ils seraient plus de 600, avec des ramifications multiples. Ces chasseurs de cerveaux recrutent l'étudiant, le conseillent, choisissent sa formation, l'aident à trouver une université, un logement et à remplir les formulaires, le forment ensuite pour passer les examens... Ce système est parfaitement légal et même obligatoire. Certains sélec-

18. Organisme chargé de faciliter l'inscription des étudiants étrangers dans les universités françaises.

tionneurs sont sans scrupules, pas tous ! Quelques intermédiaires aidaient naguère les candidats à réaliser de faux papiers mais aujourd'hui, comme l'administration française est très pointilleuse, ce phénomène serait quasiment inexistant. Avant le système mis en place fin 2002, on estimait à 30 % la proportion de fausses attestations (gaokao, diplômes, heures de français...) et les intermédiaires demandaient alors près de 20 000 € pour leurs services. Aujourd'hui, les prix se situeraient plutôt entre 2000 et 5000 € par étudiant.

Ceux qui ont terminé leurs études cherchent une première expérience soit en France (multinationale ou entreprise chinoise de la diaspora) soit en Chine. Une part non négligeable crée des liens entre les deux pays, depuis de fréquents allers-retours jusqu'à une implantation définitive en Europe. La création d'entreprise demeure l'objectif privilégié, en dehors des jeunes diplômés qui vont s'employer dans l'administration chinoise¹⁹.

Ces constats, issus d'entretiens tant en Chine qu'en France avec des fonctionnaires consulaires, des universitaires, des étudiants entraînent plusieurs commentaires :

- L'orientation universitaire dépend plus des connexions intermédiaires que d'un choix réel de l'étudiant, exceptés les étudiants très spécialisés et les grandes écoles.

- La charge financière de ces sociétés et le coût de la vie en France entraînent la nécessité pour certains jeunes de travailler en parallèle dans le secteur traditionnel chinois (restaurant, confection, commerce...) avec de nombreux problèmes de précarité. Un certain nombre d'entre eux deviennent des « têtes de ponts » en France des sociétés intermédiaires qui les ont recrutés à l'origine.

- Parmi ces étudiants, on estime à environ 50 % le taux d'abandon durant les deux premières années, sans qu'on sache distinguer la part de migration plus ou moins planifiée de celle due aux problèmes propres aux étudiants.

- La difficulté linguistique reste majeure. Les moyens mis en France sur les formations FLE semblent insuffisants, d'où la multiplication d'entreprises privées qui opacifient le système et n'apportent aucune garantie de qualité.

- L'absence de structures spécifiques d'accueil (autre que le réseau communautaire) en termes de logement et d'intégration socioculturelle engendre un isolement, perçu de l'extérieur comme un repli communautaire. Celui-ci est en fait plus subi que souhaité car l'accès aux droits apparaît à cette population particulièrement complexe.

- La difficulté pour les étudiants chinois de très haut niveau d'intégrer comme Cadres Supérieurs les grands laboratoires de recherche ou les entreprises françaises importantes, dans les secteurs de pointe notamment (racisme rampant, méfiance ethnique, peur de l'espionnage industriel au profit de la Chine, recrutement népotique...), amène nombre d'entre eux à partir aux USA ou en Angleterre, après l'obtention de leur diplôme en France. Ce départ entraîne bien sûr une hémorragie de doctorants de haut potentiel.

- La France enfin ne dispose d'aucun suivi de cette population et, comme nous l'avons déjà souligné, n'attire pas les meilleurs candidats pas plus que nos universités ne leur proposent, à de rares exceptions près, les meilleures formations.

19. Dans un sondage Internet, réalisé auprès de 502 étudiants chinois en France, par des étudiants chinois, 40,24% souhaitent trouver un emploi en France, 23,51% un emploi en Chine, 6,97% désirent retourner en Chine pour créer une entreprise, 7,77% créer une entreprise en France, 5,98% souhaitent émigrer vers un autre pays, 15% n'a pas encore décidé.